

l'acheminement de médicaments ou l'acheminement de vivres.

Q - 2 000 hommes suffiraient-ils dans le contexte actuel ?

R - On ne peut plus poser le problème en ces termes. Aujourd'hui ce sont des tonnes de vivres qu'il faut acheminer par Goma, par Bujumbura, et ça je le répète, le voudrait-elle seule, que la France ne pourrait pas le faire seule. Une fois encore, je lance cet appel à tous ceux qui ne peuvent pas rester indifférents à ce qui se passe, parce qu'on n'a jamais vu ça à ce point-là.

PARIS, 21 JUILLET 1994

Interview du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à Europe 1

Ex-Yougoslavie - Bosnie - refus serbe du plan de Genève

Q - Quelle est votre réaction après l'échec des négociations sur la Bosnie ?

R - Il est peut-être prématuré de parler d'échec puisque c'est le 30 juillet que le groupe de contact, au niveau ministériel va se réunir pour tirer les conséquences de la situation actuelle. La réponse des Bosno-Serbes est inacceptable. Nous les avons prévenus, puisque nous sommes allés, mon collègue britannique et moi-même, à Pale et à Belgrade la semaine dernière. Nous attendions un oui sans condition, un oui à la carte proposée par la communauté internationale. Il y a certes d'autres sujets à discuter mais il faut d'abord dire oui à cette carte pour continuer à parler. Leur réponse est assimilable, en l'état actuel des choses à un non et ils doivent savoir que cela, nous ne l'accepterons pas, et que nous sommes décidés à mettre en œuvre les sanctions prévues dans l'hypothèse où ils persisteraient dans ce refus. Par ailleurs, les autorités de Sarajevo et le Parlement de la fédération croato-musulmane a accepté et je ne veux voir dans la déclaration du Président Izetbegovic qui retire cette acceptation qu'un mouvement d'humeur. Il faut, je le souhaite de tout cœur, que les Croato-musulmans continuent à tirer profit de la décision qu'ils ont courageusement prise.

Q - En cas d'échec confirmé, peut-on envisager à terme une levée de l'embargo sur les armes ?

R - Nous avons très précisément défini dans le plan de Genève les mesures que nous prendrions : d'abord, le durcissement des sanctions et leur application effective ; en second lieu, un strict respect de ce que l'on appelle les zones d'exclusion en Bosnie avec l'utilisation de la force pour les faire respecter. Enfin, au bout du chemin, si on ne peut pas faire autrement et malgré les conséquences graves que cette mesure pourrait comporter, la levée de l'embargo sur la fourniture des armes avec le retrait de la FORPRONU qui va de soi dans de telles circonstances. J'espère que l'on pourra éviter une telle extrémité.

Désastre humanitaire au Rwanda

Q - Le Rwanda : la situation est plus que dramatique, comment peut-on encore réagir, que pouvons-nous encore faire ?

R - Il y a plusieurs semaines que la France avertit la communauté internationale qu'un désastre humanitaire sans précédent est en train de se préparer au Rwanda, et on y est aujourd'hui : au Rwanda même mais également à la périphérie du Rwanda, au Zaïre où des millions de réfugiés se sont massés. Que faire ? D'abord mobiliser tous ceux qui peuvent aider en envoyant des vivres, des médicaments, des vaccins, des médecins, des équipes chirurgicales. La France fait plus que sa part, déjà depuis des semaines et des semaines ; les Nations unies commencent à se mobiliser ; l'Europe a dégagé des crédits il y a 48 heures, il faut que les autres grandes puissances suivent cet exemple. La deuxième réponse à ce drame sans précédent est de caractère politique, on ne pourra pas continuer à nourrir indéfiniment deux ou trois millions de réfugiés dans des camps, même si tout le monde s'y met. Il faut qu'ils puissent rentrer dans leurs villages et dans leurs maisons. Cela dépend en très grande partie du nouveau gouvernement de Kigali, ce sont ses ressortissants, ses nationaux, ses citoyens, il faut qu'il les rassure, qu'il les appelle à rentrer à la maison. Il faut certes châtier les responsables du génocide, mais trois millions de personnes ne sont quand même pas responsables du génocide. Celles-là, il faut, je le répète, leur donner des raisons de rentrer chez elles.

Relève de l'opération Turquoise - poursuite de l'assistance humanitaire française

Q - Le retrait des troupes françaises est-il toujours d'actualité ?

R - La France poursuivra ses objectifs dans le délai qu'elle s'est fixé, nous sommes en train d'en discuter à la fois avec le gouvernement de Kigali et avec les Nations unies. Les Nations unies nous indiquent que 2 000 hommes environ sous casques bleus seraient disponibles à la mi-août, ce qui permettrait d'assurer la relève. Il va de soi que, par exemple, à Bujumbura où nous sommes en train de créer une plate-forme humanitaire, la France continuera à acheminer l'aide comme elle a été, hélas, trop longtemps seule à le faire, depuis le début de ce drame.

PARIS, 21 JUILLET 1994

Interview du ministre des Affaires étrangères, M. Alain Juppé à M6

Situation humanitaire au Rwanda

Q - M. Juppé, aujourd'hui, on a appris que dans la zone de sécurité, protégée par la France et puis au Zaïre dans la zone de Goma, il y avait une épidémie qui avait débuté, une épidémie de choléra. Pensez-vous que c'est le rôle, la fonction des hommes de l'opération Turquoise de faire en sorte que l'épidémie ne s'étende

qu'au minimum, en tout cas, de donner une assistance aux personnes qui sont là-bas ?

R - C'est ce que nous faisons depuis maintenant déjà plusieurs semaines puisque notre intervention avait un but strictement humanitaire. Il y a également plusieurs semaines que nous avertissons la communauté internationale de l'ampleur du désastre qui est en train de se préparer. Parce que nous ne pouvons pas tout faire tout seul, ce n'est pas à la portée des moyens de la France ; plusieurs millions de réfugiés, non seulement au Rwanda mais plus encore au Zaïre, à la périphérie du Rwanda. Il faut donc que toute la communauté internationale se mobilise. Les organisations humanitaires ont commencé à le faire, les Nations unies aussi, l'Europe a dégagé lundi dernier des crédits supplémentaires et je me tourne maintenant vers les grandes puissances, qui ont des avions, des médecins, des possibilités de vaccination, qui peuvent épurer l'eau dans les camps de réfugiés car ce sont des centaines de milliers de vies qui sont aujourd'hui en cause devant un désastre humanitaire sans précédent depuis plusieurs décennies.

Q - Il semble s'accélérer tout de même ce désastre humanitaire, depuis disons le début de la semaine. On voit de plus en plus de problèmes se développer dans les camps de réfugiés. Pensez-vous qu'il y a une réaction immédiate qui est possible ?

R - Il faut qu'elle soit aussi rapide que possible, elle est trop lente, et c'est la raison pour laquelle nous renouvelons les appels que nous sommes allés lancer la semaine dernière, M. Balladur et moi-même, au Conseil de sécurité des Nations unies. Je voudrais ajouter quelque chose : quelle que soit la nécessité de cette mobilisation humanitaire qui est urgentissime, il n'y a pas de solution durable si ces réfugiés ne peuvent rentrer eux. On ne pourra pas indéfiniment nourrir des millions de personnes dans les camps de réfugiés. Il faut que les nouvelles autorités de Kigali fassent en sorte que ces hommes et ces femmes qui sont des Rwandais, des nationaux du Rwanda puissent rentrer dans leur foyer, dans leur maison, dans leur village. Et pour cela il faut les rassurer en leur indiquant qu'ils pourront le faire en toute sécurité. Les coupables, les responsables du génocide doivent être châtiés, mais il n'y a pas trois millions de coupables, cela va de soi.

Relève de l'opération Turquoise - MINUAR

Q - La France a déjà annoncé à plusieurs reprises et confirmé que le contingent français de l'opération Turquoise quitterait le Rwanda et le Zaïre aux alentours du 21 août. A partir de ce moment-là il va y avoir une relève. Pensez-vous que cette relève sera à la hauteur du défi engagé aujourd'hui et du danger de catastrophe humanitaire ?

R - C'est ce que nous essayons d'obtenir. Nous en discutons comme je l'ai dit avec le nouveau gouvernement de Kigali auquel nous venons d'envoyer une mission qui est en ce moment-même sur place et nous en discutons également avec les Nations unies. Nous avons reçu l'assurance que dans le courant du mois d'août, 2 000 casques bleus appartenant à la MINUAR, cette force des Nations unies pour le Rwanda seraient

présents sur le terrain. Je le répète, ceci n'est pas suffisant. C'est une mobilisation de toutes les organisations humanitaires qu'il faut provoquer, mobilisation aussi des grandes puissances et en même temps, excusez-moi de me répéter mais c'est un point essentiel, les conditions politiques permettant le retour des réfugiés.

Q - Avez-vous une idée de la quantité d'aide qui est nécessaire aujourd'hui pour assurer un minimum vital aux réfugiés rwandais ?

R - Dans la seule zone où la France intervient dans le cadre de l'opération turquoise, c'est 500 à 600 tonnes par jour de vivres et de médicaments, qui sont nécessaires. J'espère que l'on va enfin réveiller l'apathie internationale et que les moyens nécessaires pourront être dégagés.

STRASBOURG, 21 JUILLET 1994

Point de presse du ministre délégué aux Affaires européennes, M. Alain Lamassoure

Rencontre avec les groupes parlementaires français - rôle du Parlement européen - siège du Parlement à Strasbourg

Je vous ai proposé cette petite rencontre pour vous indiquer les raisons de ma visite aujourd'hui à Strasbourg et l'esprit dans lequel elle se déroule ; vous vous souvenez qu'après les élections européennes, le Premier ministre M. Balladur a reçu, j'y étais moi-même, tous les chefs de file des listes ayant eu des élus aux élections européennes et leur a proposé qu'il y ait, une fois par mois, une rencontre entre le ministre en charge des Affaires européennes et les représentants des divers groupes des délégations françaises du Parlement européen de manière à ce qu'il y ait une information permanente, systématique, des positions des uns et des autres sur tous les sujets traités par le Parlement européen.

Ma visite aujourd'hui a un double but. D'une part prendre contact avec le Président Hänsch et les autorités du nouveau Parlement européen. Et, d'autre part, présider la première séance de travail avec les chefs de délégations françaises dans les divers groupes du Parlement européen.

Le Parlement européen est désormais un acteur majeur de la vie de l'Union. Il disposait déjà du pouvoir budgétaire (j'ai eu l'occasion moi-même de participer un peu à l'exercice de ce pouvoir quand j'étais dans le Parlement précédent, rapporteur général du budget puis, président de la Commission du contrôle budgétaire). Maintenant, avec l'application du Traité de l'Union, il devient un acteur majeur en matière législative avec le pouvoir de codécision, dont il n'hésite pas à faire pleinement usage, il le devient aussi par le même traité avec son pouvoir en matière d'approbation de la désignation de la Commission ; nous constatons aujourd'hui que, là aussi, il n'hésite pas à faire pleinement usage du pouvoir que lui donne le Traité. Enfin, il va devenir un acteur majeur pour l'avenir institutionnel de